

Le discours rapporté

Il y'a plusieurs façons de rapporter les propos ou la pensée de quelqu'un, selon que l'on recourt ou non à la subordination et qu'on emploie ou non un verbe principal d'énonciation (dire, répondre, affirmer, exposer....) ou d'opinion (croire, juger, penser, estimer....)

Le discours (ou style) direct :

Le discours (ou style) direct consiste à produire textuellement les paroles ou les pensées de quelqu'un.

Les propos rapportés sont placés entre guillemets et introduits par une ponctuation forte ; la proposition qui exprime l'énoncé rapporté n'est pas subordonnée par une conjonction ou un interrogatif à la proposition principale.

Il dit : « je me sens fatigué et je vais prendre quelques jours de vacances ; j'irais me reposer en Bretagne chez mes parents »

Le discours (ou style) indirect :

Le discours (ou style) indirect consiste à rapporter les paroles ou les pensées de quelqu'un en les faisant dépendre par subordination d'un verbe d'énonciation ou d'interrogation, appelé alors « verbe introducteur » (par exemple, *il dit que...*)

Toutes les principales et indépendantes en discours direct deviennent alors des subordonnées :

Il dit / **qu'il** se sentait fatigué / et **qu'il** allait prendre quelques jours de vacances ; / **qu'il** irait se reposer en Bretagne chez ses parents.

Autres modifications :

Lors du passage du discours direct au discours indirect, il se produit un certain nombre de modifications en plus de la subordination :

- **Changement de personne** pour les pronoms personnels et les possessifs :

Il ou **elle** remplace **je** ; **son** remplace **mon**, etc...

- **Changement de mode** dûs à la concordance des temps :
 - le conditionnel présent, considéré comme un futur dans le passé, remplace l'indicatif futur :
 - Discours direct : « je te prêterais ma voiture dit-elle »
 - Discours indirect : elle m'a dit qu'elle me prêterait sa voiture.
 - En discours direct, l'ordre ou la défense s'expriment par l'impératif ou le subjonctif :
 - On lui dit « Ne vous **faites** pas de soucis »
 - Dans le discours indirect, l'ordre ou la défense s'expriment par le subjonctif :
 - On lui dit qu'elle ne se **fasse** pas de soucis.
- **Changement dans les repères temporels ou spatiaux** :
 - Maintenant devient alors, hier devient la veille, ici devient là etc.
 - Il lui dit « je suis maintenant trop occupé, mais je vous recevrai **d'ici demain** » (discours direct) ; il lui dit qu'il était **alors** (ou **pour le moment**) trop occupé , mais qu'il la recevrait **là le lendemain** (discours indirect)

L'interrogation dans le discours indirect :

Les mots interrogatifs sont les mêmes dans l'interrogation directe et dans l'interrogation indirecte, sauf « est-ce que » qui devient « si » et « qu'est-ce qui » qu'est-ce que » qui deviennent « ce qui » « ce que »

« Qu'est-ce qui se passe ? » → Je me demande **ce qui** se passe.

L'inversion du sujet de l'interrogation directe n'a généralement pas lieu dans l'interrogation indirecte.

Je vous le demande « Où irez-vous ? » → Je vous demande où vous irez.

Elle est cependant possible si le sujet de l'interrogative n'est pas un pronom personnel et si le mot interrogatif n'est pas « pourquoi »

Je vous le demande : « Où vont tous ces gens ? » → Je vous demande où vont tous les gens.

Le discours (ou style) indirect libre

Le discours (ou style) indirect libre consiste à supprimer la principale d'introduction (par exemple, il dit que...) tout en conservant les personnes, les temps, les modes, les adverbes de temps et de lieu du discours indirect.

Il se sentait fatigué et il allait prendre quelques jours de vacances ; il irait se proposer en Bretagne, chez ses parents.

Remarque :

L'imparfait est le temps le plus souvent employé dans le discours indirect libre ; on y trouve aussi le plus-que parfait et le conditionnel (au sens d'un futur dans le passé)

Il rassura tout le monde ; il n'avait pas été sérieusement malade, et il serait bientôt rétabli.